

Annexe A

Règles de présentation des références en notes de bas de page

1. Se référer à un document pour la première fois

La première référence doit comprendre les éléments essentiels de description.

1.1 Note de référence pour les livres

Ponctuation : L'usage des **virgules** se fait pour toutes les sections de la référence. Par contre, **on termine la référence par un point.**

Prénom Nom, *Titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, date de publication (si ce n'est pas la première édition indiquer celle-ci entre parenthèses), page(s) citée(s).

Ex. Perry Anderson, *Lineages of the Absolutist State*, Londres, Verso, 1979 (1974), p. 323.

- 1) On peut laisser tomber le sous-titre lorsque l'information qu'il communique n'a pas d'importance pour la compréhension de la référence (ou des références subséquentes). S'il s'agit d'un titre bilingue on mentionnera cependant les intitulés des deux langues.
- 2) Si l'ouvrage possède plusieurs volumes, il faut mentionner le volume auquel on se réfère
Ex. : Gertrud Schiller, *Iconography of Christian Art*, vol. 2, Greenwich (Conn.) Graphic, Society, 1972, p. 101.
- 3) Il est possible de citer une section ou un chapitre d'un ouvrage.
Ex. : Marc Bloch, *La société féodale*, Paris, Albin Michel, 1973 (1939), T.1, 1ère part., chap.2.
- 4) Il est possible de donner une référence qui commence à une page, sans donner la page extrême où elle finit, on se sert de l'abréviation « suiv. » voulant dire « et les pages suivantes ». Ex. : p. 665 suiv.
- 5) Les détails de publication (nom de la collection, nom du traducteur ou de la traductrice) peuvent être omis de la note de bas de page à condition d'être inscrits dans la référence bibliographique.

Veillez-vous référer à la page 21 pour les cas particuliers liés aux références.

1.2 Les références subséquentes

Les références subséquentes sont données sous un mode abrégé. Il existe deux principales méthodes pour les références qui ont déjà été citées : méthode des abréviations latines et méthode des titres abrégés. La seconde tend à remplacer la première. L'une et l'autre peuvent être utilisées et devraient être maîtrisées. Toutefois, la règle la plus importante en la matière est la constance.

La méthode des abréviations latines

On utilise des abréviations latines convenues, afin de ne pas avoir à réécrire au complet les références.

<i>ibid.</i> (de <i>ibidem</i>, au même endroit)	Abréviation utilisée pour une référence suivant immédiatement une référence à un même document. Ne pas utiliser avant la révision finale car le déplacement de notes peut avoir fait en sorte que les références ne seront plus dans le même ordre.
<i>id.</i> (de <i>idem</i>, le même auteur)	Abréviation utilisée pour une référence à un autre ouvrage d'un auteur cité dans la note de référence précédente (de moins en moins utilisé).
<i>op. cit.</i> (de <i>opere citato</i>, dans l'ouvrage cité)	Cette abréviation est généralement utilisée pour les références à des ouvrages publiés. Elle remplace le titre et toute l'information relative à l'édition.
<i>loc. cit.</i> (de <i>loco citato</i>, au lieu cité)¹	Cette abréviation est généralement réservée aux références des articles ou des mémoires et thèses non publiés.

Pour abrégé le titre

- Robert Choquette, *L'Église Catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1985.



Devient



Choquette, *L'Église catholique*.

¹ On ne peut utiliser les expressions *op. cit.* et *loc. cit.* que si, entre la première référence et une référence subséquente, on ne cite pas un livre ou un article du même auteur. Dans ce cas, la référence subséquente doit comporter le titre du livre ou de l'article. Ce titre sera cependant abrégé.

- Gérard Bouchard, « Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi, 1896-1930 », *Le mouvement social*, n° 112, 1980, p. 5-23.



Devient



Bouchard, « Les prêtres ».

Exemple d'un cas classique d'une suite de références avec abréviations latines et alternative pour méthode des titres abrégés.

Notons que l'usage de l'abréviation *ibid.* demeure quelle que soit la méthode qui est privilégiée.

¹ Robert Choquette, *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1985, p. 30.

² *Ibid.*

³ Gérard Bouchard, « Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi, 1896-1930 », *Le mouvement social*, n° 112, 1980, p. 10.

⁴ Choquette, *op. cit.*, p. 90.

Alternative : Choquette, *L'Église catholique*, p. 90.

⁵ *Ibid.*, p. 92.

⁶ Bouchard, *loc.cit.*, p. 20.

Alternative : Bouchard, « Les prêtres », p. 20.

⁷ *Ibid.*, p. 21.

⁸ Robert Choquette, « Problèmes de moeurs et de discipline ecclésiastique: Les catholiques des Prairies canadiennes de 1900 à 1930 », *Histoire sociale/ Social History*, vol. 8, n° 15, mai 1975, p. 115.

⁹ Bouchard, *loc. cit.*, p. 19.

Alternative : Bouchard, « Les prêtres », p. 19.

¹⁰ Choquette, « Problèmes de moeurs », p. 119.

¹¹ *Idem.*, *L'Église catholique*, p. 50.

Alternative : Choquette, *L'Église catholique*, p. 50.

¹² *Ibid.*, p. 56.

¹³ *Ibid.*

1.3 Double référence

Lorsqu'une référence à un ouvrage a été prise dans un autre ouvrage, il faut mentionner les deux références. Les expressions « cité dans », « cité par » ou « X citant » sont utilisées. On utilise le point-virgule pour séparer les deux parties de la référence.

Ex.: J. Makek, *Le mouvement hussite en Bohême*, Prague, 1958, p. 247-248; cité dans Francis Rapp, *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du moyen âge*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1980 (1971), p. 292.

1.4 Plusieurs références dans une note

On recommande de juxtaposer plusieurs références dans une seule note, lorsque ces références se rapportent à un même endroit dans le texte. Le point-virgule ou le point est utilisé pour séparer les références.

Ex.: Marc Bloch, *La société féodale*, Paris, Albin Michel, 1973 (1939), p. 195; Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Arthaud, 1972 (1964), p. 300; Georges Duby, *Adolescence de la chrétienté occidentale, 980-1140*, Genève, Skira, 1967, p. 57.

1.5 Note de contenu et de référence

Lorsque la note est à la fois une note explicative et une note de référence, la référence peut être précédée d'une introduction. On se servira dans ce cas du terme « voir » pour introduire la référence.

Ex.: À ce sujet, l'argumentation de Boubacar Barry rejoint d'ailleurs celle de Paul et Laura Bohannan dans le ouvrage *Tiv Economy*, Evanston (Ill.), Northwestern University Press, 1968, p. 17, voir aussi l'article de P. Bohannan, « Some Principles of Exchange and Investment among the Tiv », *American Anthropologist*, vol. 57, n° 1, part 1, février 1955, p. 60-69.

1.6 Documents d'archives

L'abréviation ***ibid*** remplace alors tous les éléments communs d'une référence qui en suit immédiatement une autre.

¹ Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Archives du ministère de l'Agriculture, RG 17, vol. 1631, dossier 1097 A, John Lowe à Hector Fabre, 14 septembre 1885.

² ***Ibid.***, Lowe à Henry Jones, 13 mars 1888.¹

³ ***Ibid.***, 18 mars 1888.²

⁴ ***Ibid.***³

¹Indique une autre lettre du même dossier et du même volume que la lettre indiquée à la référence numéro 1.

²Indique une deuxième lettre de Lowe à Jones tirée du même dossier et du même volume que la lettre indiquée à la référence numéro 1.

³Indique une deuxième citation tirée de la lettre du 18 mars 1888 dont il fait mention à la référence numéro 3.

2. Les cas particuliers liés aux références

2.1 L'auteur

Un auteur	Anthony G. Hopkins, <i>An Economic History of West Africa</i> , Londres, Longman, 1975 (1973), p. 119.
Deux auteurs	Jean Hamelin et Jean Provencher, <i>Brève histoire du Québec</i> , Montréal, Boréal Express, 1981, p. 231-235.
Trois auteurs	Jean-Hervé Lorenzi, Olivier Pastré et Joëlle Teledano, <i>La crise du XX^e siècle</i> , Paris, Economica, 1980, p. 247.
Plus de trois auteurs	Kurt Weitzmann, <i>et al.</i> , <i>The Icon</i> , New York, Knopf, 1982, p. 45.
Une direction, édition, compilation	Joy Parr, dir., <i>Childhood and Family in Canadian History</i> , Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 77.
Un organisme comme auteur	Centre de recherche de littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa. <i>Le roman canadien-français: Évolution, témoignages, bibliographie</i> , Montréal et Paris, Fides, 1971 (1964), p. 98. ²
Un organisme public comme auteur	Canada, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald). <i>Rapport</i> , Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1985, vol. 3, p. 28. ³

2.2 Le titre

Un titre	Jean Pierre Desaulniers et Philippe Sohet, <i>Mine de Rien</i> , Montréal, Albert St-Martin, 1982, p. 89.
Un ouvrage avec sous-titre	Boubacar Barry, <i>Le royaume de Waalo: le Sénégal avant la conquête</i> , Paris, Maspero, 1972, p. 75.
Un titre dans une langue étrangère peu connue des lecteurs	Wofgang Fritz Ollbach, <i>Elfenbeinarbelten des Spätansfke und des Frühen Mittelalters</i> [Ivoires de la fin de l'antiquité et du haut moyen âge], Mayence, Philip von Zabern, 1976, 3 ^e éd. rev. et corr. (1916), p. 19.
Titre bilingue	Bogumil Jewsiewicki avec Jocelyn Létourneau, <i>Modes de production:</i>

² Si le nom renvoie à des unités d'un organisme (service, direction, bureau, etc.), il faut indiquer la hiérarchisation des unités concernées. Ex.: Gouvernement du Québec, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Direction générale des politiques et des programmes, Direction des politiques de sécurité du revenu. *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu*, janvier 1983, Québec, Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 1983, p. 78.

³ On accepte aussi la façon suivante de décrire les documents publics: l'individu, auteur personnel du mémoire, est désigné comme auteur; l'organisme devient alors l'éditeur de l'ouvrage.

Ex.: André Morin. *Dépenses et rémunération dans les administrations publiques: Évolution et importance relative (Québec, Ontario, Canada, 1969-1979)*, Québec, Conseil du Trésor, Bureau de la recherche sur la rémunération, 1982, p. 54.

	<i>les défis africains/ Mode of production: The Challenge of Africa</i> , Québec, Safi, 1985, p. 64.
Un ouvrage avec tomes	Jean Hamelin et Nicole Gagnon, <i>Histoire du catholicisme québécois: Le XX^e siècle</i> , tome 1: 1898-1940, Montréal, Boréal, 1984, p. 12.
Titre du tome d'un ouvrage, même auteur	Leszek Kolakowski, <i>Main Currents of Marxism</i> . Vol. 2: <i>The Golden Age</i> , Oxford, Oxford Univ. Press, 1981 (1978), p. 30.
Titre du tome d'un ouvrage, différents auteurs	Sophie Body-Gendrot <i>et al.</i> , <i>De la première guerre mondiale à nos jours</i> , tome 5 de <i>Histoire de la vie privée</i> , sous la dir. de Philippe Ariès et Georges Duby, Paris, Le Seuil, 1987, p. 98.
Actes d'un colloque	<i>La mosaïque gréco-romaine II. IIe Colloque International pour l'étude de la mosaïque antique</i> (Vienne, 30 août-4 septembre 1971), Paris, Picard, 1975, p. 32. Gérald Bernier et Gérard Boismenu, dir., <i>Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques: Actes du colloque de la société québécoise de science politique</i> (Trois-Rivières, 25-26 mai 1983), Montréal, ACFAS, 1983, p. 87.
Catalogue d'exposition	Michel Lessard, <i>Les livernois, photographes</i> , Catalogue d'exposition (Québec, Musée du Québec, 18 juin - 23 août 1987), Québec, Musée du Québec / Québec Agenda, 1987, p. 12.

2.3 Divers

Deux éditeurs	Leslie Choquette, <i>De Français à paysans. Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français</i> , Sillery et Paris, Septentrion et Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2001 (éd. originale anglaise 1997), p. 193.
X ^e édition	Francis Rapp, <i>L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du moyen âge</i> , Paris, Presses universitaires de France, 1980, 2 ^e édition (1971), p. 28.
Édition échelonnée dans le temps	Paul Ricoeur, <i>Temps et récit</i> , Paris, Le Seuil, 1983-1985, p. 21.
Mémoire et thèse	Jocelyn Létourneau, « Accumulation, régulation et sécurité du revenu au Québec au début des années 1960 », Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1985, p. 249.

2.4 Note de référence pour des articles de revues, de journaux, de livres

Prénom Nom, « Titre », *Titre de la revue du journal ou du livre*, vol., no, mois et année, pagination de la première à la dernière page citée.

Exemples

Article de périodique	Arthur Clegg, « Craftsmen and the Origin of Science », <i>Science & Society</i> , vol. 43, n° 2, été 1979, p.186-201.
Volume, numéro, mois, trimestre	Louise Dechêne, « La croissance de Montréal au XVIII ^e siècle », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i> , vol. 27, n° 2, sept. 1973, p. 163-179.
Article de journal	Réal Laberge, « Bombardier décroche un contrat à Houston », <i>Le Soleil</i> , 15 septembre 1988, p. B-1. ⁴
Article dans un ouvrage de collectif	Sharon Stichter, « The Formation of a Working Class in Kenya », dans Richard Sandbrook et Robin Cohen, dir., <i>The Development of an African Working Class: Studies in Class Formation and Action</i> , Toronto, University of Toronto Press, 1975, p. 21-48.
Article d'encyclopédie ou de dictionnaire	Louis Joubert, « Épizooties », <i>Encyclopaedia Universalis</i> , Paris, 1984, p. 68-70.
Le compte rendu	Brian Young, « Compte rendu de l'ouvrage de Allan Greer, <i>Peasant, Lord and Merchant: Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840</i> , Toronto, University of Toronto Press, 1985 », <i>Labour/Le Travail</i> , n°20, automne 1987, p. 250-251.

2.5 Note de référence pour des documents visuels et audios

Exemples

Film	Arthur Lamothe, <i>De Montréal à Manicouagan</i> , Film cinématographique, Office national du film, s.l., s.n., 1963. 1 bobine: 27 min., son, n. et b., film 16 mm.
Vidéocassette	Denys Arcand, <i>Le déclin de l'empire américain</i> , Enregistrement vidéo, Corporation image, M et M et l'Office national du Film, Montréal, O.N.F., 1986. 1 cassette: 102 min., son, coul., VHS.
DVD	<i>Le Canada, une histoire populaire</i> , Enregistrement vidéo, Société Radio-Canada, 2001, 6 vidéodisques : 604 minutes, son, coul. DVD.

⁴ La description complète d'un article de journal comprend habituellement le nom du journal, suivi du nom de la ville (mis entre parenthèses). On peut cependant omettre le nom de la ville, si ce nom est bien connu des lecteurs. On ne l'indique pas s'il est compris dans le nom du journal (ex.: New York Times). Si le nom de la ville peut être confondu avec celui d'une autre ville ou est trop peu connu, il vaut mieux ajouter le nom de l'État, de la province ou du pays. Ex.: Le Quotidien (Chicoutimi).

Émission de télévision	<i>La semaine verte</i> , 14 novembre 1976, enregistrement vidéo, Radio-Canada, 1976, 1 cassette: 30 min., son, n. et b., vidéo 3/4 po.
Disque	Maurice Ravel, <i>Daphnis et Chloé: Ballet en un acte</i> (fragments symphoniques, 2 ^e série), Deutsche Grammophon, 2530 038, 1970, 33 1/3 t.p.m., stéréo.
Documents sonores ⁵	BAC, ANFTES, Fonds Peter Strusberg, n° d'entrée 72-51, n° 130, interview de Howard Green par Peter Stursberg, 26 octobre 1971, 3 min.

2.6 Autres

Exemples

Documents d'archives	Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Fonds W.L.M. King, vol. 20, p. 18601-18603l, King à Fisher, 15 août 1913.
Carte manuscrite	Wm. Hall et John B. Dugerger, « Plan of Fortifications of Québec with the New Works Proposed », 1: 2 400, 1 ^{er} août 1804, BAC, Collection nationale de cartes et plans, NMC 11082.
Carte imprimée⁶	J.H. Colton et A.J. Johnson, <i>Johnson's New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland and Prince Edward Island</i> , [1: 3 000 000], [1862], dans <i>Johnson's New illustrated... Family Atlas...</i> New York, Johnson and Ward, 1862.
Plan architectural	J. A. Ewart, « Factory Building for Steel Equipment Co. Ltd, Pembroke, Ont, 1 1/2" Scale Detail of Entrance Door », [1913], 1 pan: 80 x 120 cm, BAC, Collection nationale des cartes et plans, Fonds Ewart, n° d'entrée 77803/14, art. n° 181.
Photographie	Campement indien et canots, lac Mistassini (Qué.), 1884, photo de A.P. Low, BAC, Collection nationale de photographies, Fonds de la Commission géologique du Canada, n° d'entrée 1970-88. série B, art. n° 795, PA-50820.

⁵ ANFTES signifie Archives nationales du film, de la télévision et de l'enregistrement sonore.

⁶ L'emploi des crochets signifie que les renseignements donnés n'apparaissent pas sur la carte.

2.7 Documents électroniques

Exemples

Site Web personnel	<p>Règle Auteur, <i>Nom du site</i> [type de support], date de création ou mise à jour, date de consultation, <URL>.</p>
	<p>Ex. Robert Derome, <i>La "médaille" du baron de Fouencamps et l'iconographie de la Vierge à la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours</i> [site Web], 1^{er} juillet 2002, consulté le 16 septembre 2006, <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/NDdBS/>.</p>
Site Web institutionnel	<p>Règle Nom de l'institution, <i>Nom du site</i> [type de support], date de création ou mise à jour, date de consultation, <URL>.</p>
	<p>Ex. Ville de Montréal, <i>Vieux-Montréal, Site officiel</i> [site Web], janvier 2012, consulté le 5 septembre 2006, <http://vieux.montreal.qc.ca/>.</p>
Banque de données accessible via le Web	<p>Règle Auteur, Titre de la banque de données, sur le site <i>Nom du site</i>, date de création ou mise à jour, date de consultation, <URL>.</p>
	<p>Ex. Bibliothèque nationale de France, <i>Gallica, bibliothèque numérique</i>, sur le site <i>Bibliothèque nationale de France</i>, consulté le 16 septembre 2006, <http://gallica.bnf.fr/>.</p> <p>Ex. Jean-Herman Guay <i>et al</i>, <i>Le bilan du siècle. Une base intégrée d'information sur le Québec</i> [Banque de données], sur le site <i>Université de Sherbrooke</i>, consulté le 29 août 2006, <http://bilan.usherbrooke.ca/>.</p>
Logiciels	<p>Règle Auteur, <i>Nom du logiciel</i> [logiciel] sur le site <i>Nom du site</i>, Téléchargé le date, <URL>.</p>
	<p>Ex. Elena Razlogova, <i>Scribe: Note cards evolved</i>. V. 2.5 Windows [logiciel], <i>Centre for History and New Media</i>, Téléchargé le 15 janvier 2006, <http://chnm.gmu.edu/tools/scribe/>.</p>
Périodiques électroniques (articles)	<p>Règle Auteur, « Titre de l'article », <i>Nom de la revue</i> [type de publication], vol. 00, n° 00, année, jour mois ou saison de la revue, sur le site <i>Nom du site</i>, date de consultation, <URL>.</p>

	<p>Ex. John Bonnett, « Following In Rabelais' Footsteps: Immersive History and the 3D Virtual Buildings Project », <i>Journal of the Association for History and Computing</i>, vol. 6, n° 1, avril 2003, sur le site <i>Asian Studies</i>, consulté le 15 janvier 2006, <http://mcel.pacificu.edu/JAHC/JAHCVI1/ARTICLES/bonnett/bonnett>.</p> <p>Le type de publication [revue] n'est pas indiqué puisqu'il apparaît dans le titre</p>
Thèse (document complet)	<p>Règle Auteur, <i>Titre de la thèse</i> [type de publication] sur le site <i>Nom du site</i>, Nom de l'université, année du dépôt, date de consultation, <URL>.</p> <p>Si le document a été téléchargé et est intégral à la copie papier, vous pouvez le présenter comme un livre standard.</p> <p>Ex. Michael Strangelove, <i>Patron-client dynamics in Flavius Josephus' VITA: a cross-disciplinary analysis</i> [Mémoire de maîtrise] sur le site <i>University of Ottawa</i>, Université d'Ottawa, 1992, consulté le 7 mars 2012, <http://www.ruor.uottawa.ca/en/bitstream/handle/10393/7552/MM75024.PDF?sequence=1>.</p>
Livre numérisé	<p>Règle Auteur, <i>Titre de la publication</i> [type de publication], date de publication de l'original si disponible, sur le site <i>Nom du site</i>, nombre de pages si disponible, date de consultation, <URL>.</p> <p>Ex. Friedrich Engels, <i>Socialisme utopique et socialisme scientifique</i> [livre], 1882, sur le site <i>ABU: la Bibliothèque Universelle</i>, consulté le 28 février 2012, <http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?utopique2>.</p>
Livre électronique	<p>Règle Auteur, <i>Titre de la publication</i> [type de publication], date de publication, sur le site <i>Nom du site</i>, date de consultation, <URL>.</p> <p>Si le livre a été acheté, il est possible de le présenter comme un livre standard</p> <p>Ex. Marc Bloch, <i>L'Étrange défaite</i> [livre], 1940, sur le site <i>Ebooks libres et gratuits</i>, consulté le 28 février 2012, <http://www.ebooksgratuits.com/html/bloch_etrange_defaite.html>.</p>
Article d'encyclopédie ou de dictionnaire en ligne	<p>Ex. Bernard Toma, « Épizooties », <i>Encyclopædia Universalis</i>, consulté le 30 janvier 2019, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/epizooties/>.</p>
Enregistrement vidéo	<p>Règle Auteur, « Titre du fichier » [type de publication], date de publication, sur le site <i>Nom du site</i>, date de consultation, (durée, poids et format si disponibles), <URL>.</p>

	<p>Ex. Christine Campestre et Sophie Langlois, « Visage d'une révolution » [enregistrement vidéo], 10 février 2012, sur le site <i>Radio-Canada</i>, consulté le 28 février 2012, <http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml?urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2012/CBFT/2012-02-10_21_00_00_uhst_0106_800.asx>.</p>
--	---

Entrevue vidéo	<p>Règle « Titre de l'entrevue » [type d'enregistrement], Entrevue avec X, fonction, organisme (si non indiqués dans le titre), date de l'enregistrement ou de la diffusion, Propos recueillis par Y, sur le site <i>Nom du site</i>, date de consultation, <URL>.</p>
	<p>Ex. « 10 ans de crise forestière et l'avenir devant soi » [enregistrement vidéo], Entrevue avec Luc Bouthillier, professeur, Université Laval, 25 février 2012, Propos recueillis par Errol Duchaine, sur le site <i>Radio-Canada</i>, consulté le 6 mars 2012, <http://www.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2011-2012/chronique.asp?idChronique=205074>.</p>
Enregistrement audio	<p>Règle Auteur, « Titre du fichier » [type de publication], sur le site <i>Nom du site</i>, date de consultation, (durée, poids et format si disponibles) <URL>.</p>
	<p>Ex. Maréchal Pétain, « Discours du 17 juin 1940 du maréchal Pétain » [enregistrement audio], sur le site <i>charles-de-gaulle.org</i>, consulté le 28 février 2012 (1min40) <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/l-appel-du-18-juin/documents/discours-du-17-juin-1940-du-marechal-petain.php>.</p>